



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Vingt-huitième réunion du Comité d'experts



COMMISSION DE L'UNION
AFRICAINNE

Quatrième réunion du Comité d'experts

*Réunion du Comité d'experts de la deuxième réunion
annuelle conjointe de la Conférence des ministres de
l'économie et des finances de l'UA et de la Conférence
des ministres africains des finances, de la planification
et du développement économique de la CEA*

*Le Caire (Égypte)
2-5 juin 2009*



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/COE/28/6
AU/CAMEF/EXP/6(IV)
Date: 13 mai 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**LA CRISE FINANCIÈRE MONDIALE: SON IMPACT
SUR L'AFRIQUE, LES MESURES À PRENDRE ET LA VOIE À
SUIVRE**

I. Introduction

1. La crise financière et économique mondiale se traduit par des problèmes considérables pour les pays africains. Comme elle met en relief les dysfonctionnements de l'économie mondiale, certains jugent qu'une réforme de l'architecture financière internationale est indispensable. Bien que la crise ait été déclenchée par des événements qui se sont produits sur le marché immobilier aux États-Unis, elle s'est propagée à toutes les régions du monde et les conséquences en sont désastreuses pour le commerce, la croissance et les investissements mondiaux. La crise financière est un sérieux revers pour l'Afrique car elle intervient à un moment où la région progresse tant sur le plan des résultats que sur celui de la gestion économique. Depuis 2000, la région enregistre un taux de croissance moyen en valeur réelle supérieur à 5% alors que l'inflation est tombée en dessous de 10%. De plus, les améliorations sensibles observées en matière de gouvernance et la diminution du nombre des conflits armés ont attiré davantage de capitaux privés dans la région. Les flux nets de capitaux privés vers l'Afrique sont passés de 17,1 milliards de dollars en 2002 à 81 milliards en 2007 (CEA et FPA, 2008). Or, la crise mondiale menace tous ces progrès.

2. La crise actuelle se produit également à un moment où la région se remet lentement de la crise pétrolière et alimentaire. Dans ces circonstances, le principal problème auquel doivent faire face les dirigeants africains est de trouver les moyens de la gérer pour qu'elle ne réduise pas à néant les progrès réalisés depuis le début du millénaire et n'assombrisse pas les perspectives d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le présent document analyse la manière dont la crise financière s'est propagée sur le continent et mesure son impact. Il recense par ailleurs les mesures prises par des gouvernements africains et des organisations régionales pour en amortir les effets. Enfin, il examine les orientations et les mesures à prendre au niveau international pour faire en sorte qu'elle ne se transforme pas en une crise humanitaire.

II. Incidences de la crise sur l'Afrique

3. Dans les tous premiers mois de la crise financière, on s'accordait à penser que les pays africains ne seraient guère affectés, étant donné leur faible intégration dans l'économie mondiale. En outre, comme les marchés interbancaires y sont en général exigus et que plusieurs pays ont instauré des restrictions à l'investissement dans les nouveaux produits financiers, le continent aurait dû être protégé des effets directs de la crise financière mondiale. Or, on s'aperçoit maintenant que la contagion a déjà gagné l'Afrique. Ainsi, certains indices montrent que la croissance économique en Afrique diminuera de 2 à 4% en 2009, selon la disponibilité de financements extérieurs et l'efficacité des mesures prises par les pays développés pour relancer la demande mondiale. Compte tenu des disparités existantes, la crise touchera certains pays plus durement que d'autres: la baisse devrait être plus forte en Afrique du Sud, en Angola, au Botswana, en Guinée équatoriale et au Soudan, qui devraient perdre plus de quatre points de croissance tandis qu'en Égypte, au Kenya, au Cap-Vert, au Nigéria, en Éthiopie, en Tunisie, en Namibie, au Mozambique, en Sierra Leone, au Lesotho, au Ghana et en République démocratique du Congo, la baisse devrait être comprise entre deux et trois points pour 2009.

4. On constate aussi que la crise n'épargne aucun pays, que leurs politiques, économiques et leur système de gouvernance soient ou non considérés comme solides; que leurs résultats macroéconomiques soient ou non satisfaisants; qu'il s'agisse ou non d'États fragiles; que leur économie soit grande ou petite; qu'ils soient ou non exportateurs de pétrole. Cet état de choses montre bien que les effets réels de la crise ne sont pas seulement dus à la

nature des politiques macroéconomiques et de la gouvernance. Il faut donc fournir une assistance aux pays de la région pour leur permettre de faire face au ralentissement de l'économie mondiale et de venir en aide aux groupes vulnérables.

Marchés financiers, banques et taux de change

5. La crise en Afrique se propage à la fois de façon directe et de façon indirecte. Ses incidences directes se font surtout sentir dans le secteur financier. La volatilité des marchés financiers s'est accrue dès le début de la crise et les principales places financières ont accusé un recul important. En Égypte et au Nigéria, l'indice des marchés financiers a chuté de quelque 67% entre mars 2008 et mars 2009. De même, les pertes ont été importantes au Kenya, à Maurice, en Zambie et au Botswana. Le choc subi par les marchés boursiers africains commence à avoir de sérieuses répercussions sur le secteur financier et la demande globale. Ces bouleversements ont des incidences négatives sur la situation des banques et on peut craindre que si la tendance actuelle se poursuit, les prêts improductifs ne se multiplient, ce qui aura des conséquences désastreuses pour la stabilité financière de la région. Au Ghana, la proportion des prêts improductifs est passée de 7,9% à 8,7% au troisième trimestre de 2008. Au Lesotho, cette proportion est passée de 2 à 3,5% pendant la même période (FMI, 2009).

6. Jusqu'à présent, les faillites bancaires ont été rares, surtout parce que les banques africaines n'ont guère investi dans les marchés hypothécaires à haut risque et détiennent peu de titres adossés à des créances. Elles ne sont toutefois pas à l'abri de la contagion, car un grand nombre d'entre elles appartiennent à des banques étrangères. Si celles-ci réduisent leur participation, voire se retirent complètement, les conséquences seront redoutables pour le secteur financier africain. Le Botswana, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, le Lesotho, le Tchad et la Zambie sont particulièrement exposés à ce risque.

7. Le marché des changes des pays africains subit d'énormes pressions depuis le début de la crise. Au premier trimestre de 2009, le cedi ghanéen s'est déprécié de 14% par rapport au dollar et le naira nigérian de 10%. Pendant la même période, le kwacha zambien a perdu 13% de sa valeur par rapport au dollar. Le tableau 1 présente des données sur les variations des taux de change prévues pour certaines monnaies africaines en 2009. On s'attend à des dépréciations importantes au Ghana (21%), en Ouganda (22%), en République démocratique du Congo (23%), en Afrique du Sud (27%), au Nigéria (27%), en Zambie (43%), aux Comores (45%) et aux Seychelles (84%). Plusieurs de ces pays ont une dette étrangère élevée et la dépréciation de leur monnaie par rapport au dollar alourdira encore le service de la dette. De même, le coût des intrants intermédiaires importés augmentera et la production, les extrants et l'emploi s'en ressentiront. En outre, étant donné que plusieurs pays de la région sont des importateurs nets de denrées alimentaires, qui sont une composante majeure de l'indice des prix à la consommation, les dépréciations entraîneront une hausse des prix des produits alimentaires, que les groupes vulnérables auront plus de mal à se procurer. Les risques liés aux taux de change encourus par les entreprises s'en trouveront accrus de même que les risques de non remboursement des prêts consentis par les banques locales, qui seront d'autant plus vulnérables.

Tableau 1: Variations des taux de change en Afrique

Pays	Monnaie	Dépréciation attendue par rapport au dollar des É.U. en 2009 (en pourcentage)
Seychelles	Roupie	84,2
Comores	Franc	45,2
Zambie	Kwacha	43,4
Nigéria	Naira	27,3
Afrique du Sud	Rand	27,1
Congo (Rép. dém. du)	Franc	23,7
Ouganda	Shilling	22,4
Ghana	Cédi	21,1
Éthiopie	Birr	19,8
Maurice	Roupie	19,5
Madagascar	Ariary	17,9
Tunisie	Dinar	17,1
Kenya	Shilling	16,5
Namibie	Dollar	15
Sierra Leone	Leone	14,7
Mauritanie	Ouguiya	14,3
Cap-Vert	Escudo	13,8
Botswana	Pula	13,5
Tanzanie	Shilling	13,3
Guinée	Franc	13,1
Lesotho	Loti	12,8
Swaziland	Lilangeni	12,8
Maroc	Dirham	11,4
Mozambique	Metical	10,7

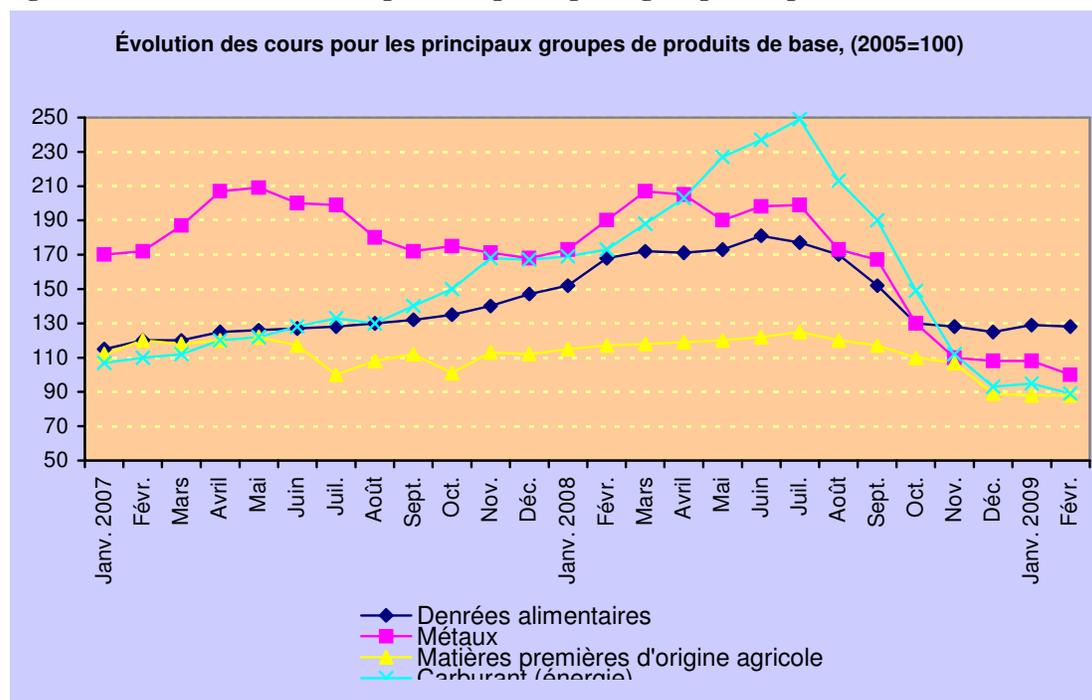
Note: D'après des données provenant de l'Economist Intelligence Unit (EIU).

8. La crise financière a également augmenté les primes de risque que doivent verser les pays africains sur les marchés des capitaux internationaux. Plusieurs pays de la région ont d'ailleurs des difficultés à obtenir des financements sur ces marchés. Ainsi, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda et la Tanzanie ont dû renoncer à obtenir des fonds sur les marchés de capitaux internationaux. Le tarissement de cette source constitue un sérieux revers pour ces pays car les fonds en question auraient dû servir au développement des infrastructures et à stimuler la croissance. Le secteur privé a également du mal à se procurer des fonds sur ces mêmes marchés.

Cours des produits de base et échanges commerciaux

9. La crise financière a également des incidences négatives sur le commerce des pays africains. En particulier, les cours des principaux produits de base exportés par les pays africains ont fortement chuté depuis le deuxième semestre de 2008. La Figure 1, qui porte sur quatre grands groupes de produits d'exportation, montre que les cours sont en baisse depuis le second semestre 2008. Le produit le plus touché est le pétrole brut, dont le cours a baissé de plus de 50% entre février 2008 et février 2009. Les cours du cuivre, du café, du coton et du sucre ont perdu plus de 20% pendant la même période.

Figure 1: Évolution des cours pour les principaux groupes de produits de base



Source: Base de données en ligne du FMI.

10. Le volume des exportations des pays africains a lui aussi diminué à cause de la crise financière. Le ralentissement de la croissance économique sur trois principaux marchés d'exportation – Europe, États-Unis et Chine – a une incidence sur la demande de produits en provenance de l'Afrique. En termes réels, la croissance des exportations africaines est passée de 4,5% en 2007 à 3% en 2008. Celle des importations est passée de 14% en 2007 à 13% en 2008 (tableau 2). Bien que les chiffres pour 2009 ne soient pas encore disponibles, les prévisions de l'Organisation mondiale du commerce indiquent que le volume des échanges mondiaux devrait baisser de 9% en 2009. L'incidence sur les exportations du continent ne peut être que négative pour cette même année.

11. La chute des cours des produits de base et des volumes d'exportation a entraîné une baisse des recettes d'exportation dans les pays africains. Au Burundi, les recettes du café ont diminué de 36% entre octobre et novembre 2008. En Angola, les recettes d'exportation devraient passer de 67 à 23 milliards de dollars en 2009; au Cap-Vert, de 90 à 84 milliards de dollars; en Côte d'Ivoire, de 10,4 à 7,7 milliards de dollars. La diminution prévue des recettes d'exportation empêchera les gouvernements de financer l'importation des facteurs de production dont ils ont besoin et donc d'amortir les effets négatifs de la crise sur l'économie.

Tableau 2: Commerce de marchandises (variations annuelles en pourcentage en prix constants)

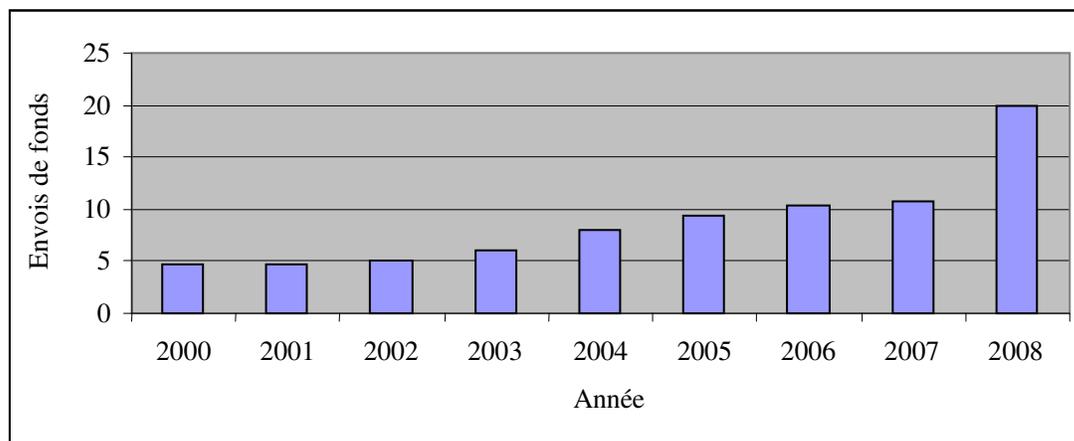
	Exportations	Importations
2006	1,5	10
2007	4,5	14
2008	3	13

Source: OMC.

Envois de fonds

12. Les envois de fonds des travailleurs jouent un rôle important dans le financement du développement de l'Afrique depuis le début du millénaire. Le montant de ces transferts à destination de l'Afrique subsaharienne est passé de 4,6 à 20 milliards de dollars entre 2000 et 2008 (figure 2). Une grande partie de ces fonds finance la consommation des ménages et contribue donc directement à réduire la pauvreté. On craint, en Afrique, que ces entrées de fonds ne s'amenuisent sous l'effet du ralentissement économique mondial à mesure que les travailleurs migrants africains en Europe, en Amérique du Nord et dans les États du Golfe perdront leur emploi et devront rentrer chez eux. Il ressort des données publiées par la Banque mondiale qu'en 2009, les envois de fonds en Afrique subsaharienne reculeront de 1 à 2 milliards de dollars par rapport à 2008. Le Libéria, le Lesotho, la Gambie et les Seychelles sont très vulnérables à une contraction de ces envois, qui comptent pour plus de 10% de leur produit intérieur brut (PIB). Les pays d'Afrique du Nord sont eux aussi vulnérables, même si les fonds envoyés par les travailleurs, pour importants qu'ils soient, ne représentent qu'un faible pourcentage de leur PIB.

Figure 2: Transfert de fonds des travailleurs vers l'Afrique subsaharienne (en milliards de dollars É.-U.)



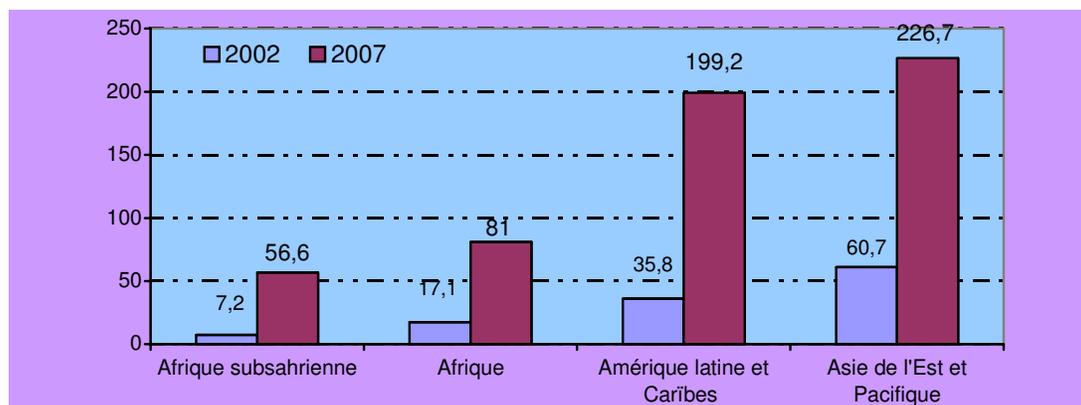
Source: Ratha et Xu (2007) et base de données de la Banque mondiale.

Flux de capitaux privés

13. La crise financière a réduit les perspectives de la région de pouvoir compter sur des entrées de capitaux privés. Ces dernières années, on a enregistré une diminution sensible de ces flux (figure 3). Le montant des investissements étrangers directs (IED) était de 53 milliards de dollars en 2007 et de 61,9 milliards en 2008. Toutefois, on a des raisons de penser que les flux d'IED vers la région diminueront en 2009 à cause du ralentissement économique mondial. Il y a souvent un décalage entre ces flux et le taux de croissance; on peut donc s'attendre à ce que l'impact de la crise ne se fasse pleinement sentir qu'en 2009 et les années suivantes. D'autres formes de flux de capitaux privés sont également touchées. Avant la crise, des pays comme le Ghana et le Gabon émettaient des obligations sur les marchés internationaux de capitaux. Cette source de financement extérieur s'est tarie car les obligations émises par plusieurs pays africains, dont le Nigéria et le Kenya, ne trouvent plus preneurs sur ces marchés. Au Burkina Faso, le lancement de projets miniers a été retardé faute de financements. En République démocratique du Congo, BHP Billiton, gros investisseur

étranger, a suspendu ses activités de prospection du nickel en raison du prix très bas du minéral. Le tarissement de ces sources de financement entrave la croissance et le développement du continent.

Figure 3: Flux nets de capitaux privés vers les régions en développement



Source: Commission économique pour l'Afrique.

Aide publique au développement

14. Plusieurs pays africains dépendent de l'aide publique au développement (APD) pour financer leurs programmes. On a constaté une augmentation des flux d'APD vers la région depuis l'adoption du Consensus de Monterrey en 2002: le montant de l'aide est passé de 21 à 38,7 milliards de dollars entre 2002 et 2007. On s'attend toutefois à ce que ces flux baissent en raison de la crise financière. Rien ne prouve encore que ce sera le cas, mais l'expérience et les données économiques montrent que les flux d'APD sont généralement cycliques et on peut donc s'attendre à une diminution. La nécessité de renflouer le secteur bancaire et de venir en aide aux secteurs en difficulté pourrait contraindre les pays développés à réduire l'APD destinée à l'Afrique. Vingt-trois pays africains sont particulièrement vulnérables à une réduction des flux d'APD (tableau 3). Dans ces pays, l'APD représentait plus de 10% du revenu national brut (RNB) pendant la période 2000-2007. C'est notamment le cas du Libéria, du Burundi, de la Guinée-Bissau, de la Sierra Leone et de l'Érythrée, où le ratio APD/RNB est extrêmement élevé.

Tableau 3: Montants nets versés aux principaux bénéficiaires africains au titre de l'APD (pourcentage du PIB)

Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	(2000-07)
Libéria	17,4	9,6	11,4	30,4	57,1	55,5	56,2	120,4	44,7
Burundi	12,9	21,4	28	39,4	55,5	46,9	47,8	49,5	37,7
Guinée-Bissau	39,5	32,8	30,8	64,6	29,5	22,8	27,6	35,4	35,4
Sierra Leone	29,4	42,9	42,3	35	36,1	29,6	24,8	32,7	34,1
Érythrée	27,7	42	36,8	55	42,4	36,8	11,9	13	33,2
Congo (Rép. Dém. du)	4,5	5,7	22,4	98,8	29,1	26,4	25,2	14,1	28,3
Mozambique	22,5	25,5	55,1	23,5	23,2	21,2	26,1	26,3	27,9
Sao Tomé-et-Principe	29,3	18	25	24,1
Rwanda	18,7	18,4	22,1	19,2	25,3	24,4	20,5	21,5	21,3
Malawi	26,1	24,1	14,4	21,6	19,5	20,6	21,9	20,8	21,1
Zambie	25,8	15,9	22,3	17,8	22	17,3	14,4	9,7	18,1

Mauritanie	19,8	25	27,8	18,6	11,7	9,6	6,9	12,5	16,5
Ouganda	14,5	14,8	12,8	16,3	18,2	14	16,7	15,7	15,4
Cap-Vert	18,1	14,2	15,2	18,3	15,8	16,7	12,2	11,9	15,3
Gambie	12,4	13,2	17,4	18	14,5	13,7	16,1	12,1	14,7
Éthiopie	8,5	13,5	16,8	18,8	18,1	15,6	12,9	12,5	14,6
Niger	11,7	13,1	13,9	17	18	15,3	13,9	12,8	14,5
Mali	15	14,5	15,3	13,2	12,4	13,8	14,9	15,4	14,3
Tanzanie	11,6	13,6	13,1	17	15,8	10,6	12,9	17,4	14,0
Madagascar	8,4	8,2	8,6	10,1	29,2	18,4	13,8	12,3	13,6
Burkina Faso	13	14	14,5	12,2	12,6	12,9	15,1	13,9	13,5
Ghana	12,4	12,3	10,9	13	16,2	10,9	9,3	7,5	11,6
Djibouti	12,6	9,6	12,8	11,7	8,8	9,8	13,7	12,3	11,4

Source: OCDE (pour l'APD) et Banque mondiale, Indicateurs du développement africain (pour le RNB).

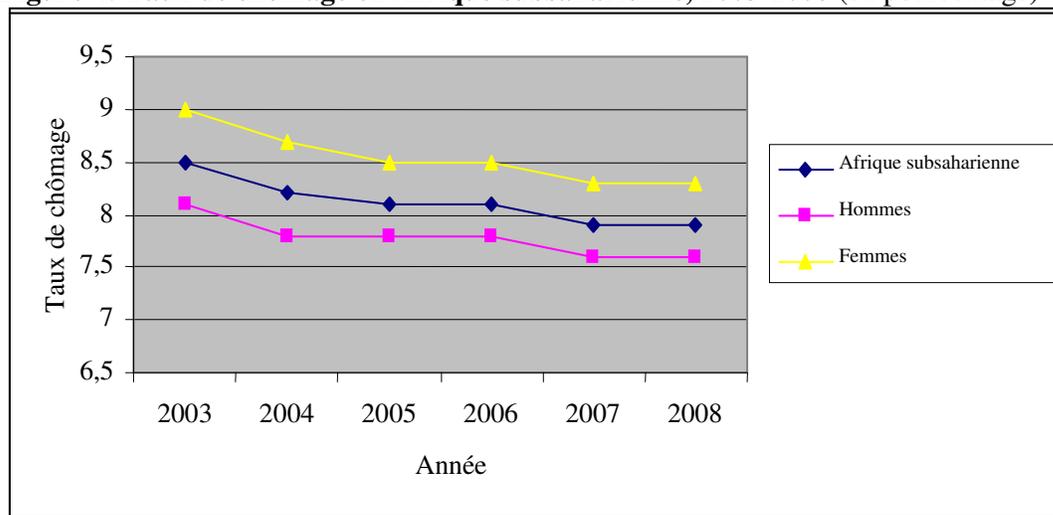
Développement social et Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

15. Il ne fait aucun doute qu'une des principales conséquences de la crise financière pour l'Afrique est la réduction des flux financiers tant internes qu'externes. Le tarissement d'importantes sources de financement du développement limite la capacité des pays africains de stimuler la croissance et d'atteindre les OMD. Même si les données sur les principaux indicateurs des OMD pour 2009 ne sont pas encore disponibles pour la plupart des pays, on peut s'attendre à ce que la marge de manœuvre des gouvernements se réduise du fait de l'épuisement des sources traditionnelles de financement et à ce que les programmes de santé, d'éducation, d'infrastructure et de nutrition en pâtissent.

16. La diminution des flux d'APD aura un effet dévastateur sur les économies qui sont tributaires de cette aide dans la région. Dans plusieurs pays, l'APD représente plus de 30% des recettes publiques du budget. Les programmes de protection sociale étant largement financés par l'aide, toute diminution de l'APD frapperait surtout les pauvres, qui seraient encore plus démunis. À cet égard, les bailleurs de fonds se doivent d'honorer leurs engagements envers l'Afrique, de sorte que les gouvernements africains puissent protéger les plus vulnérables et empêcher que la pauvreté ne gagne.

17. La crise financière aura également un effet indirect sur la pauvreté, en raison de ses incidences sur l'emploi. Il ressort de la figure 4 qu'avant la crise, le chômage reculait en Afrique subsaharienne, et ce, pour les hommes comme pour les femmes, même si le taux de chômage féminin restait généralement plus élevé. Entre 2003 et 2008, le taux de chômage est passé de 8,5% à 7,9%. Il est à craindre que le taux de chômage n'augmente en 2009 du fait de la réduction de la production et de la fermeture d'usines. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), le taux de chômage en Afrique subsaharienne pourrait augmenter de 0,6% en 2009, soit 3 millions de chômeurs de plus entre 2007 et 2009.

Figure 4: Taux de chômage en Afrique subsaharienne, 2003-2008 (en pourcentage)



Source: OIT.

III. Mesures prises pour faire face à la crise

Mesures prises par les pays

18. Les pays africains ont pris diverses mesures pour atténuer les effets de la crise financière sur leur économie : réduction des taux d'intérêt, recapitalisation des institutions financières, injection de liquidités dans les établissements bancaires et les entreprises, relance budgétaire, refonte des politiques commerciales et réforme de la réglementation. Les mesures adoptées diffèrent d'un pays à l'autre selon la marge de manœuvre budgétaire dont ils disposent et leur niveau de vulnérabilité face à la crise. Ainsi, les pays exportateurs de pétrole ont une plus grande marge de manœuvre qui leur permet d'appliquer des politiques anticycliques, grâce aux réserves de devises qu'ils ont accumulées pendant la période où les cours du pétrole ont flambé. Dans les autres pays, ce type de politiques peut difficilement être appliqué et les gouvernements n'ont guère recours à la relance budgétaire. Outre les mesures susmentionnées, certains pays ont mis sur pied des équipes spéciales ou des comités pour prendre le pouls de l'économie et conseiller le gouvernement sur la manière de réagir à la crise. C'est le cas du Rwanda, du Kenya, du Nigéria et de la République démocratique du Congo.

Modification des taux d'intérêt

19. Depuis le début de la crise, parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles, 18 ont modifié leur taux directeur. Au Botswana, la banque centrale a baissé son taux de 50 points de base en décembre 2008, puis d'un point de pourcentage supplémentaire le 27 février 2009. En Égypte, la banque centrale a réduit son taux au jour le jour et son taux de prêt de 50 points de base le 26 mars 2009. La banque centrale du Nigéria a ramené son taux directeur de 10,25% à 9,25%. D'autres pays comme l'Afrique du Sud, le Kenya, Maurice, les pays membres de la Banque des États d'Afrique centrale, la Namibie, le Swaziland et la Tunisie ont également baissé leurs taux d'intérêt. Cependant, si la plupart des pays ont réagi en réduisant leurs taux d'intérêt, la République démocratique du Congo a, pour sa part, relevé son taux directeur pour tenter de juguler l'inflation, et ce à quatre reprises depuis décembre 2008.

Injection de liquidités

20. Certains pays ont injecté des liquidités dans le système bancaire et dans les entreprises. Au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger et au Togo, la Banque centrale commune (BCEAO) injecte des liquidités, sur une base hebdomadaire, sur le marché monétaire régional. Au Cameroun et au Libéria, un Fonds d'appui et de garantie a été créé au profit des entreprises. En Tunisie, la banque centrale a créé un nouveau système de dépôt et de crédit pour accroître les flux financiers et les liquidités dans le système bancaire.

Recapitalisation des banques et réforme de la réglementation

21. Certains pays ont pris des mesures spécifiques pour recapitaliser les banques nationales. Au Mali, le Gouvernement a décidé de recapitaliser la Banque de l'habitat du Mali (BHM) pour faciliter et accroître le crédit immobilier. En Tunisie, la banque centrale a doublé le capital destiné aux petites et moyennes entreprises afin de dynamiser l'investissement intérieur. En Algérie, le Conseil de la monnaie et du crédit a donné pour instruction aux banques commerciales de porter leur capital de 2,5 milliards à au moins 10 milliards de dinars (142 millions de dollars) en l'espace de 12 mois. Le Conseil a aussi lancé une série de réformes bancaires pour renforcer le système financier. Pour sa part, le Gouvernement kényen a promulgué une loi selon laquelle le montant minimum du capital des établissements bancaires passera de 250 millions à 1 milliard de shillings d'ici à 2012.

Politique budgétaire

22. Des mesures de relance budgétaire ont été également annoncées dans un certain nombre de pays en vue d'atténuer les effets de la crise et de dynamiser la croissance. Au Cap-Vert, le budget de 2009 prévoit une augmentation de 17% des dépenses publiques pour relancer l'économie. En Égypte, une relance budgétaire d'un montant de 15 milliards de livres égyptiennes a été annoncé par le Gouvernement. L'Afrique du Sud, le Gabon, le Maroc, la Namibie, le Nigéria, São Tomé-et-Principe et la Tunisie ont également adopté des mesures de relance, dont la plupart sont axées sur les infrastructures. À la différence des autres pays, la Namibie a prévu d'augmenter de 24% les traitements dans la fonction publique. Le plan de relance de l'Afrique du Sud, annoncé en février 2009, est assez ambitieux et comporte quatre volets: un programme triennal d'investissement public de 69,4 millions de dollars, la création d'emplois dans le secteur public, une augmentation des dépenses sociales et une aide au secteur privé. Le plan de relance adopté par le Maroc comprend des mesures visant à améliorer l'accès au crédit, des incitations fiscales, des initiatives de formation professionnelle en cours d'emploi et des mesures de lutte contre la bureaucratie et la corruption.

23. Plusieurs pays africains ont, quant à eux, procédé à des coupes budgétaires. Au Kenya, le Gouvernement compte réduire les dépenses publiques de 25 milliards de shillings. Au Bénin, on envisage de diminuer les subventions sur les denrées alimentaires et le pétrole importés. Au Botswana, des restrictions ont été imposées sur les frais de voyage, l'achat de véhicules et la création de nouveaux postes. En Angola, le Gouvernement prévoit de réviser son budget à la baisse, en prévision de la réduction des recettes pétrolières.

Politique commerciale

24. La relance par le commerce est une composante importante des plans de plusieurs pays. Le Cameroun a réduit ou supprimé les taxes à l'importation sur les équipements, les outils et le matériel utilisés pour la recherche et la prospection pétrolière. Au Libéria, la Présidente a annoncé la réduction des droits de douane et des prélèvements sur les échanges avec les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Quant à la Tunisie, elle a augmenté les crédits alloués aux voyages visant à stimuler les exportations; le Mali a pour sa part décidé de rembourser aux sociétés exploitant des mines d'or la taxe à la valeur ajoutée (TVA) et les droits d'importation perçus sur leurs opérations en 2006/2007. À Madagascar, la banque centrale a dévalué la monnaie pour améliorer la compétitivité des exportations. Le Gouvernement a lancé une campagne de promotion des exportations.

Mobilisation des ressources intérieures

25. Certains pays africains ont introduit des réformes visant à mieux mobiliser les ressources intérieures. Au Burkina Faso, le Gouvernement compte réformer de fond en comble sa politique fiscale en 2009, en élargissant la base d'imposition afin d'augmenter le montant des recettes fiscales. L'Afrique du Sud, le Cap-Vert et le Sénégal ont, eux aussi, pris des mesures visant à accroître les recettes fiscales. Le Gouvernement kényen a l'intention de privatiser certaines entreprises publiques. Il a également émis des obligations d'un montant de 18,5 milliards de shillings sur le marché financier kényen pour financer des travaux d'infrastructure.

Mesures prises au niveau régional

Coordination et consensus

26. Les ministres africains des finances et de la planification et les gouverneurs des banques centrales se sont réunis à Tunis, le 12 novembre 2008, pour examiner l'impact de la crise financière sur l'Afrique et recenser les mesures correctives à prendre dans la région. La réunion était organisée conjointement par la Commission économique pour l'Afrique, la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine. Le communiqué publié à l'issue de la réunion soulignait la nécessité de prendre des mesures énergiques et audacieuses pour atténuer les effets de la crise sur les économies africaines. Les décideurs africains ont notamment préconisé:

- Un examen global de la réglementation et des régimes de contrôle en vue de recenser les domaines qui pourraient être améliorés. En particulier, tous les secteurs financiers devraient être encadrés par une réglementation et un système de contrôle propres à empêcher certaines institutions financières de prendre des risques démesurés;
- Le renforcement des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles mises en place dans les pays africains ces 20 dernières années et qui ont fait la preuve de leur utilité. Il faut en effet poursuivre ces réformes économiques pour amortir les effets de la crise et jeter les bases d'une croissance durable dans la région;

- Des mesures visant à réduire, autant que faire se peut, l'impact social de la crise dans les pays pauvres, en complément de celles qui visent à restaurer la croissance et la stabilité financière. Il importe à cet égard de venir en aide aux plus démunis et de consacrer les ressources nécessaires à la protection sociale;
- Une aide publique au développement accrue, conformément aux engagements pris par les donateurs au Sommet de Monterrey et à la réunion du G-8, en vue de suppléer à la baisse des ressources intérieures due à la chute des exportations et à la diminution des envois de fonds et des recettes touristiques;
- Une meilleure représentation des pays en développement, qui doivent mieux faire entendre leur voix, grâce à une réforme des méthodes de gouvernance des institutions financières internationales, devenue impérative du fait de la mondialisation croissant des marchés financiers.

27. Ces recommandations ont été présentées et examinées par les chefs d'État et de gouvernement africains au Sommet qu'ils ont tenu à Addis-Abeba en janvier 2009. À la réunion de Tunis, les ministres africains et les gouverneurs des banques centrales ont également créé un Comité des Dix pour surveiller l'évolution de la crise, assurer un suivi régulier, conseiller les ministres et les gouverneurs sur les propositions et contribuer au débat international relatif à l'impact économique de la crise financière et les mesures d'atténuation. Le Comité a tenu sa première réunion au Cap (Afrique du Sud), le 16 janvier 2009, et la deuxième à Dar-es-Salaam (Tanzanie), le 11 mars 2009. Ces réunions de coordination ont permis de dégager un consensus africain sur la crise et sur la manière dont la communauté internationale pourrait aider les pays de la région à y faire face.

Appui à la recherche

28. Il est également indispensable de mieux comprendre l'impact potentiel de la crise et la façon dont elle se propage pour pouvoir élaborer et appliquer des mesures correctives efficaces. C'est dans ce contexte que la Commission économique pour l'Afrique (CEA) fournit un appui en matière de technologies et de recherche aux pays africains depuis le début de la crise. La Commission a également joué un rôle important dans la recherche d'un consensus africain sur la crise, en organisant des réunions de haut niveau. Ainsi, elle a organisé la Réunion ministérielle de Tunis en collaboration avec la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine (CUA). La CEA, la BAD et la CUA ont également fourni un soutien au Comité des Dix, sous forme d'assistance technique et de services consultatifs. Cet appui a joué un rôle déterminant, permettant aux responsables africains d'exposer clairement les points de vue et les préoccupations de l'Afrique à la communauté internationale, en particulier au Sommet du G-20.

Apport de liquidités

29. Il est difficile pour les pays africains d'avoir accès aux marchés financiers internationaux, en raison de la raréfaction du crédit et de l'augmentation des primes de risque. La BAD a pris plusieurs mesures visant à améliorer l'accès des pays de la région à des financements à long terme, notamment pour financer les infrastructures indispensables. Ainsi, elle a créé un Fonds de liquidités d'urgence de 1,5 milliard de dollars pour fournir rapidement un appui ponctuel aux pays qui peuvent y prétendre. Elle a également créé un mécanisme de financement du commerce de 1 milliard de dollars. Certaines mesures à court terme ont été

prises en place pour améliorer l'accès aux ressources financières, notamment la restructuration des portefeuilles et des instruments de paiement pour accélérer les décaissements, la recherche de fonds supplémentaires grâce au cofinancement, la refonte des fonds d'affectation spéciale pour que les ressources et les efforts aillent aux pays qui en ont le plus besoin et la création d'un fonds d'affectation spéciale pour les pays du Fonds africain de développement, qui servira à mieux mobiliser et à compléter les ressources existantes.

IV. La voie à suivre

30. Les pays africains ont pris d'importantes mesures au niveau national pour amortir l'impact de la crise financière sur leur économie. Toutefois, les contraintes financières limitent l'éventail des mesures qu'ils peuvent prendre à cette fin. Il faut donc que la communauté internationale apporte l'assistance nécessaire pour que la crise financière ne devienne pas une crise humanitaire. On trouvera ci-après les principaux domaines dans lesquels une action internationale s'impose.

Améliorer la disponibilité des ressources

31. Les pays développés ont adopté des mesures de relance budgétaire pour stimuler leur économie, mais n'ont guère prêté attention aux moyens pratiques et financiers d'accroître la demande en Afrique. L'Afrique doit participer pleinement aux efforts concertés visant à augmenter la demande mondiale. Les plans de relance des pays développés seront beaucoup plus efficaces si des plans analogues sont à l'œuvre dans les pays à faible revenu. Pour accroître la demande et stimuler la croissance en Afrique, il faut notamment que:

- Les pays riches veillent à honorer leurs engagements en matière d'aide et de réduction de la dette (CEA, 2008);
- L'accès aux mécanismes financiers existants soit amélioré et les versements accélérés;
- Le FMI accepte de mettre en place une nouvelle facilité, assortie de conditions plus souples pour appuyer les économies africaines pendant la crise;
- Les capitaux de la Banque africaine de développement soient accrus pour qu'elle puisse mieux intervenir à l'appui du développement africain;
- Le FMI vende une partie de ses réserves d'or pour dégager des ressources supplémentaires et aider les pays en développement à faire face à la crise financière;
- Le FMI émette de nouveaux droits de tirage spéciaux (DTS).

Réforme du système financier international

32. L'Afrique et les pays en développement ont, d'une manière générale, exprimé leurs réserves et leurs critiques à l'égard de l'architecture financière internationale et des méthodes qu'utilisent les donateurs et les institutions financières internationales pour acheminer l'aide. Malgré ces critiques, l'architecture financière n'a pas fondamentalement changé depuis la Seconde Guerre mondiale. Les pays africains souhaitent que certains aspects essentiels de l'architecture financière mondiale soient modifiés dans le cadre de la réforme des institutions de Bretton Woods.

33. Disposer d'une plus grande marge de manœuvre: Le principe de la conditionnalité a toujours posé problème aux dirigeants africains. Au fil du temps, ceux-ci ont vu diminuer leur marge de manœuvre et leur liberté d'action. L'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) que la Banque mondiale utilise comme cadre d'attribution de l'aide est un des dispositifs qui restreignent les choix des gouvernements africains. Elle accorde une

importance disproportionnée à l'efficacité des politiques au détriment des résultats sur le plan du développement. Dans le cadre de cette Évaluation, les pays sont classés à l'aune de la qualité de leurs politiques et du fonctionnement de leurs institutions. Cette primauté des politiques sur les résultats est sujette à caution, en l'absence de consensus sur ce qu'est une bonne politique. Les pays africains demandent que la CPIA soit aménagée pour tenir davantage compte des résultats obtenus par les pays et qu'elle utilise les indicateurs du Mécanisme d'évaluation intra-africaine pour mesurer les progrès réalisés par les pays africains en matière de gouvernance.

34. Rendre l'endettement plus tolérable: Les pays africains s'inquiètent aussi de l'utilisation croissante du Cadre d'analyse de soutenabilité de la dette (CASD), étant donné les failles méthodologiques de cet outil et la subjectivité de ce qui constitue une bonne politique et un bon fonctionnement des institutions. Il faut donc remanier ce cadre d'analyse, en remédiant à ses défauts et en le débarrassant de ses aspects subjectifs.

35. Se faire mieux entendre: Les pays africains déplorent de n'être pas représentés dans les grandes instances où sont prises des décisions importantes qui touchent leur économie. La refonte de l'architecture financière offre l'occasion de remédier à ce problème. L'Afrique tient à participer au Forum de stabilité financière et à être mieux représentée aux conseils des gouverneurs du FMI et de la Banque mondiale. Il faut aussi que l'Afrique soit représentée de façon permanente au Sommet du G-20, l'Afrique du Sud n'y participant qu'en qualité de pays émergent.

36. Promouvoir le commerce: Le commerce est une importante source de financement du développement en Afrique. Étant donné le nationalisme larvé qui sous-tend les plans de sauvetage et de relance des «pays avancés», le G-20 doit se garder de tomber dans le protectionnisme. À cet égard, l'Afrique souhaite une conclusion rapide du Cycle de négociations de Doha, lequel doit aboutir à une reconnaissance du rôle que doit jouer le commerce dans le développement.

Références bibliographiques

CEA (2008), L'Afrique et le Consensus de Monterrey (Addis-Abeba).

CEA et FPA (2008), Development finance in Africa: from Monterrey to Doha. Document élaboré par la Commission économique pour l'Afrique et le Forum pour le partenariat avec l'Afrique à l'occasion de la 11^e Session du Forum, qui s'est tenue les 17 et 18 novembre 2008.

FMI (2009), The implications of the global financial crisis for low income countries (Washington, mars 2009).

Ratha, D. et Z. Xu (2007), Migration and remittances fact book (Banque mondiale, Washington).